

Décision Générale colonial

Décision n° 34-343-1925 Mutations

n° 34-343-1925

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 30 juin 1925
Numéro JO n° 343 du 30/06/1925	Date du numéro 30 juin 1925

TEXTE INTÉGRAL

le caporal Laclare, arrivé dans la colonie le 24 juillet 1925, est affecté au poste côtier de T. S. F., à Djibouti, à compter du jour de son débarquement.